



Pour cette **édition 2019 de la journée annuelle du réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes**, Cap Rural explorera comment "communs" et "biens communs" réinterrogent les enjeux des territoires ruraux sous le prisme du développement local. Avant le rendez-vous du **6 septembre à Monistrol-sur-Loire (43)**, Cap Rural diffuse avec *Transrural Initiatives* des informations pour découvrir ce sujet, riche et complexe.

Le fruit commun en Tarentaise

En 1975, huit paysans de Tarentaise producteurs de Beaufort se regroupent pour créer le Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Le Consortage*, à Granier, commune depuis intégrée à celle d'Aime-la-Plagne (73). Leur objectif : mettre en commun les troupeaux de bovins et le travail pour libérer du temps afin de poursuivre d'autres activités professionnelles ou agricoles. "*Je fais partie de la génération qui a assuré la continuité de la vie pastorale sur notre territoire*", indique René Chenal, paysan co-fondateur du GAEC et retraité aujourd'hui. Alors que les exploitations se spécialisent, s'intensifient et s'agrandissent, mais n'arrivent pas à se maintenir notamment à cause de la surproduction laitière, la naissance de ce collectif impulse une autre dynamique. "*Nous avons recréé ce qui se pratiquait depuis des siècles*", explique René Chenal.

Coopératives de production, de vente et de matériel

Les paysans du GAEC font appel à des bergers pour mener les vaches sur les alpages en été et à des fromagers. Ils mettent en place différentes structures juridiques pour gérer les communs du territoire, comme un Groupement foncier agricole qui détient les terres du GAEC, un Groupement pastoral - avec d'autres GAEC - qui gère le "fruit commun" sur les alpages (qui appartiennent à la commune). Les paysans ont également créé une coopérative pour la production de Beaufort et l'affinage, une société d'intérêt collectif pour la vente, une coopérative d'utilisation du matériel agricole... Ils ont aussi décidé de règles de production exigeantes pour l'AOP Beaufort, afin de maintenir la qualité et des volumes rémunérateurs.

Des ressources et des règles

"*Le commun, ce n'est pas simplement un espace, c'est aussi des ressources, des hommes, des savoirs. Ce sont des règles, dictées par la nécessité du quotidien, qui soudent l'âme du commun. Ces communs et les règles associées ont permis de supprimer le pouvoir mais il faut que tout le monde soit responsable*", note René Chenal. Aujourd'hui, le Groupement pastoral regroupe 400 vaches, contre une centaine à ses débuts. Une dizaine de personnes travaillent en tant que bergers et fromagers et une grande partie des paysans du GAEC le Consortage ont une autre activité, souvent en lien avec la montagne ou les stations de ski.

*Le GAEC a été créé après une visite dans le Valais Suisse pour découvrir le consortage - littéralement partager un sort, par une gestion communautaire du travail et des biens collectifs.

Fabrice Bugnot, *Transrural Initiatives*, juillet 2019